



PROGRAMME FORMATION BACPN

Brevet d'Aptitude à la Conduite des Petits Navires

La formation permet de préparer à la fonction de capitaine ou de matelot sur les navires à moteur de longueur inférieure à 12 mètres, effectuant une navigation diurne à moins de 6 milles du point de départ, transportant au maximum 12 passagers et dont la puissance propulsive est inférieure à 250 kW.

Préambule :

Arrêté du 28/12/2017 relatif à la délivrance du brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires (BRACPN), du brevet d'aptitude à la conduite de petits navires (BACPN) et du brevet d'aptitude à la conduite des petits navires à voile (BACPNV).

Pré – requis :

- √ Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- √ Avoir l'aptitude médicale délivrée par le Médecin des Gens de Mer
- √ Être titulaire du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (CRR) ou, CRO, CGO

Objectifs :

Module P1-0

- Être capable de déterminer la position du navire en vue de terre et en navigation côtière en utilisant les amers et les aides à la navigation ;
- Être capable de comprendre les documents nautiques de base (cartes, annuaire des marées, informations disponibles à la capitainerie) ;
- Être capable d'effectuer une navigation en toute sécurité en accord avec le RIPAM, à proximité des côtes de la zone d'activité, dans les zones portuaires et en sortie ou entrée de port ;
- Être capable de manœuvrer en toutes circonstances, compte tenu de la taille des navires concernés et dans des situations spécifiques aux abords de la zone d'activité.



Module PX-3

- Être capable de comprendre les méthodes de construction d'un navire jusqu'à 12 mètres ;
- Être capable d'entretenir le matériau de construction ;
- Conduire et assurer l'entretien du moteur diesel ou hors-bord de son navire et gérer les pannes courantes.

Module RN

Le navire

- Connaître l'organisation et le rôle de l'administration de tutelle DIRM
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de CROSS
- Connaître la réglementation applicable au navire

Le marin

- Décrire les conditions d'exercice de la profession,
- Énumérer les procédures et les documents de constatation et de tenue à jour des services embarqués (livret professionnel maritime, rôle d'équipage...)

Le capitaine

- Citer ses attributions et responsabilités,
- Décrire les formalités en cas d'événement de mer (rapport de mer...)
- Environnement littoral Gestion de l'espace portuaire et littoral
- Prévention des conflits d'usage
- Arrêtés des préfets maritimes
- Avis aux navigateurs

FORMATION SÉCURITÉ

Techniques individuelles de survie (UV-TIS/F)

- survivre en mer en cas d'abandon du navire
- réagir en cas de chute d'un homme à la mer.



Prévention de l'incendie et lutte contre l'incendie (UV-FBLI/F)

- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie
- Lutter contre les incendies et les éteindre.

Enseignement médical 1

UV-PSC 1

Prévention et secours civiques de niveau I telle que définie dans l'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé. La détention de l'UV-PSE 1 valide aussi ce niveau de formation.

UV-HPR : hygiène et prévention des risques

HPR 1 : Prévention des risques professionnels maritimes

HPR 2 : – Hygiène individuelle et collective ;

– Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord.

HPR 3 : Prévention de risques spécifiques (notamment noyade, coup de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins toxiques).

UV-AMMCT 1

Aide médicale en mer – consultation télé-médicale de niveau 1, d'une durée d'une heure, incluant une formation :

- aux procédures d'aide médicale en mer et de consultation télé-médicale d'urgence ;
- à l'utilisation de la dotation médicale et des guides médicaux de bord ;
- à la préparation d'une évacuation sanitaire.

Sécurité des personnes et responsabilités sociales

- Appliquer les procédures d'urgence
- Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin
- Observer des pratiques de travail sûres
- Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire
- Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire
- Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue



Moyens pédagogiques :

- √ 3 Salle de cours dont 1 salle informatique avec simulateur de navigation, climatisée, munie des équipements pédagogiques et matériel de démonstration.
- √ Matériels et supports pédagogiques : Tableau, écran télévision et vidéo projecteur adaptable aux ordinateurs, internet et WIFI
- √ Mise à la disposition des stagiaires des documents écrits ou informatiques sur les connaissances, compréhensions et aptitudes à acquérir
- √ Mise à disposition du matériel approprié pour les exercices pratiques

Dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation du résultat :

- Fiche d'émergence journalière
- Tests
- Attestation de présence
- Questionnaire de satisfaction

Durée : 112 h

- Module réglementation maritime : 8 h
- Formation sécurité et médicale : 27 h
- Navigation au niveau de direction : 56 h
- Entretien et réparation au niveau de direction : 16 h

Evaluation : 2 heures 30

- Module P1-0 : 1 épreuve finale à l'oral

Navigation / Météorologie - 0h30

1 épreuve finale à l'oral - Règles de Barre, feux, balisage - 0h30

1 épreuve CCF Pratique - Manœuvre - 0h30

- Module P3-X : 1 épreuve finale à l'oral - Entretien / Maintenance/ Stabilité - 0h30

- Module RN(1) : 1 épreuve finale à l'oral - Réglementation et activités pro. - 0h30

